

Des victimes de religieux « reconnues » par une congrégation

En Vendée, les Frères de Saint-Gabriel ont organisé une journée où chacun a pu témoigner des violences sexuelles subies

REPORTAGE

SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE (VENDÉE) - envoyée spéciale

Scratch! D'un geste sec, le frère Jean Friant a déchiré la notice biographique du frère Gabriel Girard, mort en 1979. Puis il a tendu le document mutilé à Jean-Pierre, ancien élève de l'école primaire d'Issé (Loire-Atlantique), qui y a mis le feu. « On va lui faire un peu chauffer les pieds! », a ironisé l'ancien écolier. La notice vantait les méthodes pédagogiques « sortant des sentiers battus » du frère Gabriel, qui « fascinait son petit monde » et avait même une « âme d'artiste aimant la beauté ». Pour son malheur, Jean-Pierre a eu pour instituteur, en 1966-1967, ce religieux qui avait pour habitude de violer ses élèves de 8 ou 9 ans pendant la classe – et aussi à d'autres moments –, au moins de 1965 à 1972.

Ce geste symbolique a pris place dans une journée inhabituelle organisée, jeudi 12 mai, dans la maison mère de la congrégation des Frères de Saint-Gabriel, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée). Pour la première fois depuis la publication du rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase), en octobre 2021, un institut religieux a solennellement reconnu et dénoncé « tous les actes de violences physiques, psychologiques,

Une vingtaine d'agresseurs auraient été identifiés parmi les Frères de Saint-Gabriel

morales, sexuelles commis par des frères de Saint-Gabriel, dans l'exercice de leur métier d'éducateur, d'enseignant, d'animateur, de maître spirituel ».

La proclamation a été lue par son provincial de France, Claude Marsaud, en présence d'une trentaine de personnes agressées sexuellement dans leur enfance, d'une vingtaine de frères membres du chapitre de France et d'Antoine Garapon, le président de la Commission reconnaissance et réparation (CRR). La CRR a été créée à l'automne 2021 par la Conférence des religieux et religieuses de France (Corref) pour répondre aux demandes des victimes de religieux, après que l'épiscopat et la Corref ont reconnu la responsabilité institutionnelle de l'Église dans les violences sexuelles.

Réparation financière

La journée a été préparée en commun par les frères et des groupes de victimes, la CRR servant de catalyseur. Cet « acte de reconnaissance » ouvre la voie à la réparation financière, par l'institut, dans les mois qui viennent. Une vingtaine d'agresseurs auraient été identifiés au sein des Frères de Saint-Gabriel, sans que leurs noms soient divulgués.

Pas tous familiers des récits de violences sexuelles, la vingtaine de frères présents ont écouté, dans un silence bouleversé, les témoignages des victimes de « frère Narcisse », de « frère Fabien », de « frère Camille ». Les plus nombreuses étaient celles de frère Gabriel. Les hommes, une douzaine, étaient des anciens de l'école d'Issé, les femmes de celle de Loctudy (Finistère), où l'enseignant avait été muté en 1969. Avec garçons et filles, le religieux était aussi violent, hurlant souvent, faisant voler



Jean-Pierre, victime d'actes sexuels commis par les Frères de Saint-Gabriel, brûle la notice biographique écrite à la mort du frère Gabriel Girard, son agresseur. A Saint-Laurent-sur-Sèvre, le 12 mai. THOMAS LOUAPRE/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

les objets, lançant des chaises par la fenêtre. Il détenait une vipère dans sa salle de classe. Avec des mots précis, certains ont raconté comment, pendant les cours, lorsqu'il donnait un devoir à faire, obligeant les élèves à baisser les yeux sur leurs cahiers, il appelait l'un ou l'une d'eux qui, sous son bureau, subissait ses perversions.

« Il m'a ouvert la bouche de force, a raconté Nicole. Je me rappelle l'odeur. Il appuyait sur la tête pour aller jusqu'au fond. » Pour obtenir de Ghislaine qu'elle ouvre la bouche, il lui pince le nez. Il enfonce son doigt dans le sexe des fillettes, qui parfois saignaient, et qui se souvenaient avec horreur, comme Marie-Pierre, « de l'odeur du sperme et de l'horrible sensation de son sexe poilu ». « Les mains pleines de sperme et de poils, honteuses, on s'essuyait les mains sur nos jupes », ajoute Nicole. Lorsque Jean-Pierre rentrait chez lui, il avait le sentiment d'être « répugnant », alors il filait se laver et changeait de vêtement pour chasser l'odeur. Le frère Gabriel demandait aux enfants de l'appeler « petit papa de Jésus » et nommait le sexe « l'hostie ». Il a causé des ravages dans la vie de ces anciens élèves.

Cet acte de reconnaissance est une première pour la CRR, qui a dévoilé, à la mi-avril, les règles et procédures qu'elle s'est données ainsi qu'un barème pour évaluer

la réparation financière (de 5 000 à 60 000 euros) à laquelle peuvent prétendre les personnes victimes.

La rencontre de Saint-Laurent-sur-Sèvre a été favorisée, souligne son président, par l'existence du Collectif85, un groupe de victimes très actif en Vendée. Il s'est constitué après la parution d'un livre de Jean-Pierre Sautreau (*Une croix sur l'enfance en Vendée*, La Geste, 2018), qui y racontait son expérience du petit séminaire de Chavagnes-en-Paillers, dans lequel des cohortes d'enfants, formés pour être un jour prêtres eux-mêmes, ont été agressés par plusieurs ecclésiastiques enseignants ou encadrants des années 1950 jusqu'à sa fermeture, dans les années 1970. Des dizaines d'anciens petits séminaristes s'étaient reconnus dans ce récit glaçant. Ils avaient contacté l'auteur et certains se sont impliqués avec lui dans le collectif.

« Événement pionnier »

L'un d'entre eux, Luc Coirier, 72 ans, a subi des violences sexuelles lorsqu'il avait 11 ans ; il était pensionnaire au petit juvénat (l'équivalent, pour un ordre religieux, d'un petit séminaire) de La Tremblaye, près de Cholet. En 2001, il avait écrit au provincial de l'époque, qui s'était contenté de lui répondre, « sur un bout de papier », que le directeur du juvénat était mort et qu'il n'avait rien

La rencontre a été favorisée par l'existence du Collectif85, un groupe de victimes très actif en Vendée

trouvé dans les archives. Quinze ans plus tard, le vaste élan d'expression déclenché par l'association La Parole libérée l'a remobilisé. Il a rallié le Collectif85 en 2020, bientôt rejoint par deux autres victimes de frères de Saint-Gabriel. Un sous-groupe Frères de Saint-Gabriel (FSG) est créé dans le Collectif85 pour traiter avec la CRR de situations qui dépassent le département de la Vendée.

Antoine Garapon a choisi de s'appuyer sur ces groupes, quand ils existent, pour mieux atteindre d'autres personnes aujourd'hui isolées. « Les victimes ne peuvent dire certaines choses qu'à d'autres victimes », relève-t-il. En février, il a rencontré le groupe FSG, puis il a participé avec lui à des réunions avec des victimes du frère Gabriel Girard à Issé (en février) et à Loctudy (en avril). Lors de ces rencontres, des personnes témoignent. Le questionnaire d'évaluation des conséquences des agressions

sexuelles, que les personnes victimes sont invitées à remplir et à transmettre à la CRR en vue d'une réparation, est expliqué et discuté.

Les religieux sont l'autre interlocuteur de la CRR. Plutôt que de s'occuper des demandes une à une, la commission a choisi de travailler « par congrégation », en les incitant « à se lancer dans la recherche très active de victimes » au lieu de laisser les scandales apparaître les uns après les autres. Une quarantaine se sont déjà adressées à la congrégation des Frères de Saint-Gabriel par le biais de son provincial, Claude Marsaud, qui s'est engagé, jeudi, à recevoir toute personne qui se signalerait.

Jean-Pierre, deux frères de Saint-Gabriel, Christian et Gérard, ont témoigné à double titre : comme membres de la congrégation et comme victimes, dans leur enfance, d'un frère de Saint-Gabriel. « Il faut reconnaître la réalité et la gravité des faits, sans les minimiser, ni douter de la sincérité des victimes », a demandé frère Gérard, qui était en 5^e en 1952. Après cet « événement pionnier », M. Garapon souhaite « passer à l'étape d'après : entrer dans la réparation individuelle ». Pour ce qui est de la reconnaissance, il a souhaité que cette expérience « circule » et puisse inspirer d'autres congrégations, comme celle des dominicains de Toulouse. ■

CÉCILE CHAMBRAUD

L'impatience grandit parmi les personnes agressées par des prêtres

L'instance indépendante de reconnaissance et de réparation peine à se mettre en place et à répondre aux demandes

Les personnes agressées sexuellement par un prêtre dans leur enfance commencent à trouver le temps long. Alors que la Commission reconnaissance et réparation (CRR), qui s'adresse aux victimes de religieux, a commencé à travailler, l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (Inirr), mise en place en novembre 2021 par l'épiscopat pour répondre aux demandes des victimes de prêtres, peine encore à se constituer et à traiter les demandes qui lui parviennent.

Sa présidente, Marie Derain de Vaucresson, doit faire le 1^{er} juin « un point d'étape » sur l'avancement de ses travaux. Début avril, elle avait fait état de « difficultés à recruter » un secrétaire général permanent, comme les spécialistes de l'écoute de victimes et les experts bénévoles chargés d'arrêter les modalités de la reconnaissance et de la réparation. Elle-

même doit concilier la présidence de l'Inirr et sa vie professionnelle au ministère de la justice. Contrairement à la CRR, elle n'a pas encore présenté le cadre des réparations financières qu'elle accordera.

« On est un peu dans le flou », constate Jean-Pierre Sautreau, du Collectif85. Très actif, son groupe comprend une majorité de victimes de prêtres, qui aimeraient bien que l'Inirr marche au même rythme que la CRR. « Ce qui est moche, insiste ce Vendéen qui fédère quelque quarante-cinq personnes, c'est d'avoir fait deux commissions. C'est très handicapant. On a réussi à compliquer le système. »

« Bricolage »

Les personnes victimes vendéennes vivent d'autant plus mal cette nouvelle attente que certaines ont déjà un long parcours derrière elles, la réparation devant être la dernière étape. Ce chemin a été marqué par l'acte de repentance,

« Ce qui est usant, c'est qu'il faut toujours se battre »

JEAN-FRANÇOIS HANON
victime de viols et membre de l'association Parler et revivre

fait en octobre 2020, après discussion avec les victimes, par l'évêque de Luçon, François Jacolin, qui a aussi apposé dans la cathédrale une plaque-mémorial reconnaissant les faits et portant une prière pour les victimes, en mars 2021.

« En Vendée, nous avons franchi tous les obstacles, validé toutes les étapes – reconnaissance de la véracité des faits, demande de pardon, repentance, fait valoir Jean-Pierre Sautreau. Nous avons tous entre

65 ans et 88 ans et nous voudrions que ça se termine. L'évêque de Luçon a écrit à chaque victime pour lui dire de se tourner maintenant vers la commission qui la concerne [Inirr ou CRR]. »

En Rhône-Alpes, d'autres victimes s'impatientent aussi. Le 6 mai, à Lyon, un collectif de personnes agressées, enfants, par Louis Ribes, un prêtre décédé en 1994 qui a sévi durant les années 1970-1980 dans les diocèses de Lyon, de Saint-Etienne et de Vienne, a dénoncé les « manquements » de l'Église catholique. « Qu'attend-elle pour réparer? », a lancé Luc Gemet, l'un des responsables du collectif, lors d'une conférence de presse. L'avocat de certaines des personnes victimes, Jean Sannier, critique le barème des réparations financières annoncé par la CRR et dénonce le « bricolage » des deux commissions destinées, selon lui, à « réduire l'enveloppe » allouée aux victimes.

Dans ce contexte, certains tentent d'obtenir par leurs propres moyens la reconnaissance par l'Église de sa responsabilité dans ce qui leur est arrivé. C'est le cas de Jean-François Hanon. Il avait participé à la première réunion publique de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église catholique (Ciase), à Lille, en novembre 2019, alors qu'il sortait avec difficulté d'une amnésie traumatique.

Temps de mémoire

A force de ténacité, il a fini par obtenir « au forcing » du diocèse d'Arras, avec deux autres personnes, l'organisation, dimanche 15 mai, d'une cérémonie pour faire mémoire de ces faits. « Elle aura lieu dans la collégiale d'Aire-sur-la-Lys [Pas-de-Calais], lieu des viols que j'ai subis enfant par le prêtre y officiant à l'époque », explique ce membre de l'association Parler et revivre et du collectif De la parole

aux actes. Les victimes ont obtenu d'avoir la main sur le déroulé de ce temps de mémoire. Elles s'exprimeront pendant une demi-heure « sans aucune censure », après quoi l'évêque, Olivier Leborgne, qui sera habillé « en civil », réagira « en tant qu'homme ».

Puis le public, installé en arc de cercle, de telle façon qu'il n'y ait « pas de Christ, ni devant ni derrière » les intervenants, pourra prendre la parole. Une prière suivra. « Les portes de l'église resteront ouvertes, par contraste avec la symbolique des portes fermées de l'Église face aux victimes durant des décennies », précise Jean-François Hanon. Il a saisi l'Inirr, mais pour l'instant, on le fait patienter. « Ce qui est usant, ajoute-t-il, c'est qu'il faut toujours se battre. Il y a un écart incroyable entre le discours et la réalité des choses. Mais combien d'entre nous ont la chance d'avoir la force d'aller au combat? » ■

CÉ. C.